

Un Pôle associatif en plein cœur du Blosne

C'est l'une des grandes mesures que le conseil municipal a voté ce lundi 10 septembre : la réalisation d'un Pôle associatif en plein cœur du quartier du Blosne, près du Triangle.

La structure accueillera de nombreux bureaux associatifs ainsi que des espaces d'activités dédiés au sport, au numérique, à la musique etc...

Sa mise en service est prévue pour l'année 2021.



Le 55^{ème} gymnase de Rennes ouvrira ses portes à Beaugard

La Ville de Rennes accueillera son 55^{ème} gymnase dans le quartier de Beaugard. Capable d'accueillir 250 spectateurs, il sera divisé en différents pôles : entre l'espace accueil, la salle multi-sport ou encore l'espace détente.

Les travaux démarreront en 2020, devraient durer 3 ans et représentent un investissement de 4,3 millions d'euros. L'objectif est de réaliser le bâtiment dans une démarche de "Haute performance énergétique".



Garantir l'accès à l'eau pour le plus grand nombre

Dans l'infolettre de la Collectivité Eau du Bassin Rennais qui est parue cet été, son Président Yannick Nadesan a axé son édito sur quelques enjeux clés. "Quand la Collectivité Eau du Bassin Rennais se positionne comme un acteur engagé pour la préservation quantitative et qualitative de la ressource, elle est un maillon du grand cycle de l'eau et s'inscrit dans l'objectif d'atteinte du bon état écologique des masses d'eau."

L'élue communiste rappelle son engagement à garantir le droit fondamental de l'accès à l'eau : "Quand la Collectivité Eau du Bassin Rennais réalise son étude de gestion patrimoniale et de desserte et qu'elle instaure la tarification sociale de l'eau, elle assure sa mission première : approvisionner chacun en eau, quels que soient ses moyens."

Yannick Nadesan conclut sur la motion votée par le comité d'Eau du Bassin Rennais contre le grand écart entre les engagements écologiques de l'État et les moyens qu'il lui alloue. "Et comme nous sommes aussi force de proposition, nous faisons valoir d'autres solutions en faveur d'une réaffirmation juste et efficace du principe « l'eau paie l'eau » au sein des groupes de travail des Assises de l'Eau convoquées par le Ministère de la Transition écologique et solidaire."



Suppression du passage à niveau boulevard Marbeuf

Lors de sa dernière réunion, le conseil municipal a voté la suppression du passage à niveau boulevard Marbeuf. Il sera remplacé par une trémie qui permettra la circulation des voitures, des vélos et des piétons sous la voie ferrée. Il s'agit avant toutes choses de diminuer les risques d'accidents sur cet axe ferroviaire encore en fonctionnement.

Par ailleurs le choix a été fait de valoriser les espaces végétaux dans la réalisation finale. Les travaux démarreront à la fin de l'année 2019 et se termineront au cours de l'année 2024.

Au conseil municipal du 10 septembre, nous avons voté :

- ✓ La suppression du passage à niveau boulevard Marbeuf
- ✓ La réalisation du Pôle associatif du Blosne
- ✓ La construction du nouveau gymnase de Beaugard
- ✓ L'adoption du Plan Numérique Éducatif Local
- ✓ Le bilan de la charte de la démocratie locale
- ✓ 113 000 € de subventions aux associations ayant réalisé des ateliers périscolaires pendant l'année